

Maître Patrice BIDAULT
Avocat associé au sein de la SELARL JURISBELAIR
Avocat au barreau de Marseille
50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE Tél. 04.91.92.10.25.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier dénommé « LES ROSIERS »
Impasse et Traverse du Couvent, Chemin de Sainte-Marthe
et Traverse des Rosiers n° 3 - 13014 MARSEILLE,
Figurant au cadastre de ladite ville, quartier de Bon Secours, section 891 B n° 122
lieudit « 48, Traverse du Colonel » pour une contenance de 6 ha 86 a et 80 ca.

LOT N° 327 : UN APPARTEMENT DE TYPE 3 de 47,58 m²,

portant le n° 107 du bâtiment B escalier 14 au 3^{ème} étage de la maison 14
2^{ème} plateforme et **LA CAVE** portant le n° 107 située au sous-sol,
et les 118/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

MISE A PRIX : 5.000 EUROS

Visite sur place le Vendredi 20 Septembre 2019 de 10 h à 11 h.

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 3 OCTOBRE 2019 à 9 h 30

par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille,
siégeant au Tribunal d'Instance, Salle Borély, place Monthyon, square du Juge Michel, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION :

Dans un ensemble immobilier dénommé « LES
ROSIERS » impasse et traverse du Couvent, chemin
de Sainte-Marthe et traverse des Rosiers n° 3 - 13014
MARSEILLE,

Figurant au cadastre de ladite ville, quartier de Bon
Secours, section 891 B n° 122 lieudit « 48, Traverse du
Colonel » pour une contenance de 6 ha 86 a et 80 ca.

LOT N° 327 : Un appartement de type 3, portant le

n° 107 du bâtiment B escalier 14 au 3^{ème} étage de la maison 14 2^{ème} plateforme et la cave portant le n° 107 située au sous-sol, et les 118/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Il est composé de : un hall d'entrée – une salle de bains – un W.C. – une cuisine – une pièce principale - 2 chambres.

Il n'y a ni eau chaude ni chauffage. Il se trouve dans un état très sale et très dégradé.

Il a une superficie de 47,58 m².

Le syndic est le Cabinet SOLAFIM : 50, rue Saint Ferréol, 13001 MARSEILLE.

Cet appartement est occupé par des personnes qui n'ont pas voulu déclarer leur identité ni préciser si un bail avait été signé, ni le montant d'un éventuel loyer.

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE : La **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE**, établissement de crédit coopératif et mutualiste au capital de 114.304.972,35 €, immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence sous le n° 381 976 448, dont le siège social est 25, chemin des Trois Cyprès, 13097 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2, prise en la personne de son président en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

CREANCIER POURSUIVANT

Ayant pour Avocat constitué **Maître Patrice BIDAULT** Avocat associé au sein de la **SELARL JURISBELAIR**, postulant près le Tribunal de Grande Instance de Marseille, y demeurant 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :

- au cabinet de Maître Patrice BIDAULT, Avocat associé au sein de la SELARL JURISBELAIR, 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. 04.91.92.10.25 tous les matins sauf le lundi,
- au Greffe du Tribunal de Grande Instance de MARSEILLE, dans les locaux du Tribunal d'Instance, place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille, le 7 août 2019

Maître P. BIDAULT
Avocat associé de la SELARL JURISBELAIR